Parc national des Cévennes

Orientation 01-3: Progresser vers des modes de vie durables par l'innovation et la transmission

[...]

- **Mesure 1.3.3: Promouvoir l'innovation et l'expérimentation**

L'évolution permanente des dynamiques naturelles et socio-économiques amène à réinventer sans cesse les relations entre l'homme et la nature, afin de permettre aux populations locales de s'épanouir en équilibre avec le milieu naturel et de contribuer aux besoins de la société. Le défi à relever est ainsi de montrer la voie d'un avenir plus durable.

Le Parc national des Cévennes a l'ambition de devenir un véritable laboratoire d'innovation , qui valorise les connaissances actuelles et la culture du passé pour répondre aux besoins des générations futures. Toutes les orientations de la charte sont concernées, et l'innovation devrait être un véritable «état d'esprit » qui anime les partenaires de la charte dans leurs pratiques quotidiennes et dans leurs projets.

Pour construire cet « état d'esprit », les partenaires de la charte favorisent activement les initiatives et les projets innovants, et organisent le partage de toutes les expériences.

Un fond de soutien à l'innovation et à l'expérimentation est mis en place. Il permet d'organiser chaque année un appel à projets innovants. Un « comité de l'innovation » pilote ces appels à projets : il définit les thèmes retenus, élabore le cahier des charges, évalue la qualité des projets, puis récompense les lauréats.

Les expériences du territoire, issues des appels à projets et des initiatives locales, sont mises en valeur, notamment par l'organisation d'un « forum de l'innovation ».

Rôle de l'établissement public du Parc national
Animation du comité de l'innovation
Organisation des appels à projet
Participation au fonds de soutien
Animation des forums de l'innovation

Contributions des communes adhérentes
Réponse aux appels à projet

Principaux autres partenaires à mobiliser
Régions, Départements, Etat
Les différents partenaires techniques seront mobilisés en fonction des thèmes retenus

[...]

Page 108 de la Charte PNC

(c) 2025 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 16-07-2025 02:59
URL: https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1096&id=3892&artlang=fr

Référence ID de l'article : #2781
Auteur : Alicia Lambert
Dernière mise à jour : 2014-06-06 15:20

(c) 2025 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 16-07-2025 02:59

URL: https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1096&id=3892&artlang=fr